



COMMUNIQUE CONJOINT

La CEDEAO, la CEEAC, la CGG, UNOCA et UNOWAS appellent les Etats du Golfe de Guinée à intensifier leur engagement pour renforcer la sécurité maritime dans la sous-région

Dakar, 22 mars 2021 - Dans le cadre de leurs mandats respectifs donnés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, concernant notamment le soutien à la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC) et la Commission du golfe de Guinée (CGG) dans leurs efforts de mise en œuvre et de suivi des conclusions du Sommet des chefs d’État et de gouvernement du golfe de Guinée sur la sécurité et la sûreté maritimes qui s’est tenu les 24 et 25 juin 2013 à Yaoundé, au Cameroun, le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (UNOCA) ont facilité, ce jeudi 18 mars 2021, par visioconférence, une réunion de travail de haut niveau à laquelle ont participé le Président de la Commission de la la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimoí, le Président de la Commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi-Brou, la Secrétaire exécutive de la CGG, Adenike Ukonga, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique centrale, François Lounceny Fall, afin d’échanger sur la question cruciale de la sécurité maritime et de la lutte contre le crime organisé dans le golfe de Guinée.

L’objectif de cette réunion de haut niveau était de faire le point sur la situation sécuritaire dans le golfe de Guinée et d’échanger sur les moyens de renforcer la sécurité maritime et lutter efficacement contre le crime organisé dans cette zone.

Les participants ont constaté que, malgré les efforts déployés pour rendre opérationnel le Centre interrégional de coordination (CIC) et pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritimes du golfe de Guinée, les Centres régionaux pour la sécurité maritime en Afrique centrale (CRESMAC) et de l’Ouest (CRESMAO), le phénomène du crime organisé et de la piraterie continue de menacer les espaces côtiers et les économies des pays des États d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Ouest ayant le golfe de Guinée en partage.

Si plusieurs défis ont été relevés à ce titre, notamment en termes d’équipements des forces navales des États du golfe de Guinée, et d’interopérabilité entre les deux espaces sous régionaux d’Afrique centrale et occidentale, les participants ont toutefois constaté que la pandémie de la Covid-19 a contribué à retarder les processus de ratification par les États du golfe de Guinée des instruments juridiques pertinents dont la mise en œuvre devrait renforcer les mécanismes de collaboration et d’échange d’informations entre les États concernés. Ils ont, à ce titre, souligné l’importance de mener un plaidoyer de haut niveau pour la ratification

par les États membres de la Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique (Charte de Lomé), laquelle reste un outil important pour renforcer la coopération inter-régionale en matière de sécurité maritime. La réunion a également insisté sur la nécessité de clarifier la réglementation du droit de la mer dans le Golfe de Guinée.

Les responsables des cinq entités se sont engagés à renforcer aussi bien leur appui au CIC, notamment en le dotant de ressources humaines et matérielles, que la coordination entre les principaux acteurs impliqués dans la lutte contre le crime organisé et la piraterie dans le golfe de Guinée. Ils se sont également engagés à intensifier et coordonner leur plaidoyer auprès des États côtiers du golfe de Guinée, ainsi qu'auprès des partenaires internationaux stratégiques, techniques et financiers en vue, de la mobilisation des ressources susceptibles d'aider à mieux relever les défis à la paix et à la sécurité dans la région du golfe de Guinée.

Fin.